



## Empoisonnement d'un chien.

Par **didierjb**, le **21/08/2016** à **18:09**

Bonjour à tous..

Une question et une histoire un peu particulière. Ce n'est pas à propos de moi, mais de mon frère, qui est âgé. Il vit en Corrèze, dans une maison isolée. A 200 mètres, il y a un groupe de 2 familles.

Mon frère a (avait) 3 chiens dont un magnifique et très gentil Setter Irlandais.

Il y a environ une semaine, il m'envoie un message, son Setter est mort, empoisonné, je pense que c'est le vétérinaire où il l'a emmené qui lui a dit...

Bien sûr, c'est une sorte de drame pour lui et pour son épouse, même si ils'agit d'un chien...

Depuis 2 jours, il me dit que c'est une des voisines qui a empoisonné son chien.. De fait, sans faire de rapprochement, je sais que ce couple de voisines n'appréciait pas ses chiens, et il évitait d'aller avec les chiens jusque là, mais il est vrai que le coin très tranquille les autorisaient à se promener en liberté sans jamais avoir provoqué le moindre dégât.

Hier, il me dit franchement que c'est une des 2 voisines du couple qui a empoisonné son chien, et il me dit laquelle...

A ce stade, je ne sais pas si c'est une intuition, une présomption, une intime conviction, une certitude avec preuve, ce dont je doute?

Ma question est donc de savoir si il peut aller déposer une plainte, peut-être simplement contre "X"?

Si les faits réels sont bien ceux qu'il pense, je suis réellement choqué et j'aimerais donc bien savoir si juridiquement il est possible de faire quelque chose...

D'avance bien sûr merci à tous de vos réponses et de vos éventuelles informations.

Bonne soirée.

Didier.